

Le premier concours de nouvelles autour du melon

L'association Initiatives pour Cavaillon et sa Région lance un concours littéraire national original placé sous la présidence du journaliste-écrivain Franz-Olivier Giesbert

Une nouvelle page va s'écrire pour le melon de Cavaillon. Notre célèbre curcubitacée connue et appréciée aux quatre coins de la planète va devenir l'héroïne incontournable de compositions littéraires. Une première, si l'on excepte les pages que lui a consacrées le grand Alexandre Dumars, que l'on doit à ICR (Initiatives pour Cavaillon et sa région), une association présidée par l'ex-député Jean-Claude Bouchet dont l'ambition est d'animer le territoire.

La nouvelle, qui se caractérise par un format court, est un style dans l'air du temps, et les concours fleurissent un peu partout en France. La particularité de ce concours est de respecter le thème bien précis "Où sont passés les melons ?".

Originalité et qualité littéraire

À partir de là, les auteurs auront toute liberté dans le style abordé pour un écrit devant être original et inédit : polar, historique, humour, etc... à l'exception de la poésie. "Le melon doit impérativement être un élément important du récit" soulignent les organisateurs.

La copie ne devra pas dépasser 10 000 caractères, espaces compris, soit environ 2 feuillets recto-verso et respecter les règles suivantes : être sur un fi-



Le président du jury Franz-Olivier Giesbert entouré à sa gauche de l'ex-député-maire Jean-Claude Bouchet et Didier Laclare.

PHOTOLIFE

chier Word (.docx), en police Calibri, Times Roman ou Arial, en caractère 12, intelligible 1,5 et avec des pages numérotées, et enfin présenter un titre sur la première page.

Le concours débutera le 1^{er} janvier et sera clos le 15 avril. Il est ouvert aux auteurs francophones, résidant en France ou

à l'étranger. Il comporte trois catégories : adultes avec un droit d'inscription fixé à 10 euros par nouvelle envoyée, jeunes écrivains, collégiens et lycéens avec un droit d'inscription fixé à 5 euros. Le règlement se fait par chèque à l'ordre d'Initiatives pour Cavaillon et sa Région adressé à ICR, 29, Traverse

des grands puits, 84 300 Les Taillades.

Qui dit concours dit bien entendu prix qui seront remis le 1^{er} juillet à l'occasion de la fête du melon. Le lauréat en catégorie adultes recevra 500 euros, le 2^e prix est de 200 euros. Le prix régional permettra au gagnant de goûter à la cuisine du chef

LE PRÉSIDENT

"Pourquoi j'ai accepté d'être président du jury ? Parce que je suis un fan du melon de Cavaillon. J'en mange un par jour, et cette année j'ai été comblé, la saison a duré".

Franz-Olivier Giesbert a d'ailleurs été élevé au rang de grand chevalier de l'ordre du melon (ils ne sont que 4 à ce jour sur 420 chevaliers), autant dire que sa passion doublée d'un engagement pour le melon de Cavaillon est grande.

Jean-Jacques Prévôt (repas pour deux personnes). Le premier jeunes écrivains et le premier dans la catégorie collège et lycéens recevront un chèque culture d'une valeur de 75 euros.

Les nouvelles seront jugées selon leur originalité, leur qualité littéraire, le respect du thème et une attention particulière sera portée à l'orthographe.

E.L.P.

Les nouvelles doivent être adressées par courriel accompagnées du bulletin d'inscription dûment rempli au plus tard le 25 avril 2023 à : concoursdemelonsfest@gmail.com